

À QUI VOUS ADRESSER :

- Votre correspondant de l'ASA au sein de votre unité ;
- La Cellule d'aide aux blessés de votre armée ;

Coordonnées sur le site internet de l'EPFP

- Les points de contact de l'EPFP :

. Le site internet :

<https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr/EPFP/>

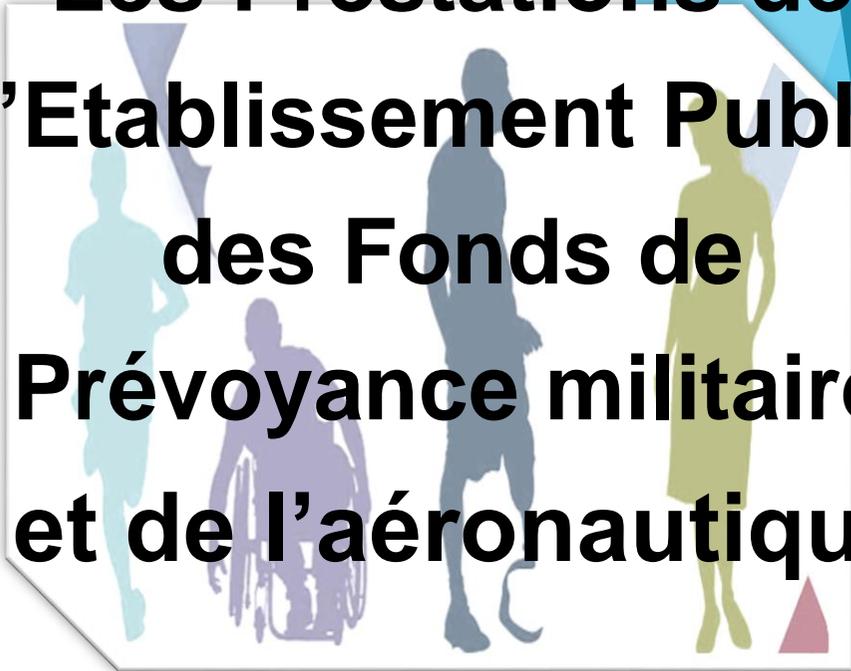
. La messagerie :

epfp.contact.fct@intradef.gouv.fr

. Adresse postale :

14, rue Saint-Dominique Paris 75007 SP07

Les Prestations de l'Établissement Public des Fonds de Prévoyance militaire et de l'aéronautique



Le Saviez-vous ?

L'EPFP est un établissement public sous la tutelle du ministère des armées.

Ses missions viennent en complément des actions développées par le ministère au profit de la communauté militaire.

En savoir plus ?

Cf. articles R3417-3 à R3417-32 du code de la défense

• Bénéficiaires/Cotisants:

- Tous les personnels militaires en activité lors de la blessure ou du décès ;
- Certains personnels civils exerçant une activité aéronautique.

• Deux Fonds de Prévoyance:

- Fonds de Prévoyance de l'Aéronautique ;
- Fonds de Prévoyance Militaire.

Financés par les cotisations ... pour financer les allocations, aides, secours et les investissements

▶ Des allocations

. En cas de blessure : Calculées en fonction de l'invalidité, du grade et de la situation familiale :

- Blessure en OPEX
- Blessure entraînant la réforme définitive pour invalidité

. Décès : Versées au conjoint/Pacsé, aux enfants et aux parents.

650 prestations accordées en 2023, correspondant à 36,2 M€ d'allocations versées aux militaires et à leurs familles.

▶ Des secours au profit des militaires blessés en difficulté et de leurs familles.

10 010 € en 2023

▶ Logement des militaires et de leurs familles :

- Réservations de logements auprès de bailleurs sociaux
- Achat de logements neufs
- Participation au Plan Ambition logement du Ministère des armées

325 M€ ont été engagés pour acquérir ou réserver un parc de 2 678 logements depuis 2012 ... situés principalement dans les zones de forte tension locative (région parisienne, Sud-Est et Sud-ouest).

Ces logements sont attribués aux personnels militaires par les Etablissements territoriaux du logement.

▶ L'aide aux familles de militaires hospitalisés à la suite d'une blessure.

→ Financement de la moitié des dépenses engagées par l'IGESA, en liaison avec l'Action sociale des armées, pour faciliter la présence des familles auprès des militaires blessés :

- Transport
- Hébergement
- Restauration

50 386 € engagés en 2023 au profit de 56 familles de militaires blessés